

Formulaire n° LVW001 (révisé le 19 novembre 2010)
Engagement formel de verrouillage des véhicules

En contrepartie de la prime pour laquelle la présente police est émise, il est entendu et convenu que la présente police ne couvre pas le vol dans un véhicule laissé sans surveillance sauf si ledit véhicule est entièrement équipé d'une carrosserie fermée, et que la perte résulte directement d'une effraction (pour laquelle il y a une preuve visible) dans un véhicule entièrement équipé d'une carrosserie fermée, dont les portes et les fenêtres ont été bien verrouillées.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

SPECIMEN